

Vacances Automne 2022

Du Lundi 24 octobre au Vendredi 4 Novembre 2022

Nom de famille: _____ Prénom: _____

E-mail de contact: _____ Téléphone: _____

Lieu de résidence: _____

Nom, prénom de l'enfant: Age:

Nom, prénom de l'enfant: Age:

Nom, prénom de l'enfant: Age:

Merci de noter les informations (sur vos enfants) qui peuvent être nécessaires à l'équipe d'animation (rappel allergies, lunettes...):

◇ J'accepte et m'engage à respecter le règlement intérieur de l'ALSH de Juillan.

Date: _____ Signature: _____

Centre de Loisirs Léo Lagrange 65
3 impasse du Moulin
65290 Juillan
05 62 32 90 61 / 06 15 50 53 77



Les vacances d'été approchent, les inscriptions vont commencer selon le calendrier suivant:

Enfants résidents à Juillan 3 j/ sem ou 5j /2 sem	Enfants extérieurs conventionnés (LOUEY)	Tous les enfants Inscription à la journée
A partir du Mardi 5 Octobre	A partir du Mardi 11 Octobre	A partir du Lundi 17 Octobre

Les plannings d'activités ne seront communiqués que quelques jours avant l'ouverture du centre de loisirs (Site Internet, affichage au centre de loisirs...)

Les familles ayant inscrits leurs enfants recevront un mail environ une semaine avant les vacances.

Les inscriptions seront validées dans la limite des places disponibles, l'ensemble des fractures précédentes doivent être soldées. Les journées sont payables au moment de la réservation.

Les inscriptions pour les vacances se feront uniquement au bureau aux heures suivantes (prise de rdv par téléphone obligatoire):

- **Le lundi et mercredi** : de 14:00 à 16:30
 - **Le mardi, jeudi et vendredi** : de 9:00 à 11:00 et de 14:00 à 16:30
- ⇒ Fournir le bulletin d'inscription déjà rempli
- ⇒ Possibilité de paiement par chèque, espèce, chèques vacances ou virement
- ⇒ Tarif « Passeport » si : vous êtes allocataire de la CAF des Hautes-Pyrénées en Décembre 2021 et que vous percevez une allocation familiale pour enfant à charge, que vous disposez d'un quotient familial inférieur ou égal à 750€ entre Décembre 2021 et Juin 2022 et que votre enfant fréquente l'ALSH au moins 3 jours consécutifs.

PARTIE ADMINISTRATIVE — NE PAS REMPLIR

Document reçu le: _____ Réservation payé le: _____

Mode de règlement: Argent Chèque

Passeport: Oui Non

Accueil de Loisirs Léo Lagrange de Juillan

Inscriptions:

Les enfants sont inscrits par les familles à la journée avec le repas dans la limite des places disponibles. Le repas est pris au réfectoire sauf le jour du pique-nique. Ce dernier est fourni par les parents, il doit être froid (pas d'aliment craignant la chaleur). Le goûter de 16h est fourni par le centre de loisirs sauf le jour du pique-nique.

Annulations:

Les annulations ne se font que sur présentation d'un certificat médical, toutes autres réservations non honorées seront facturées.

S 1	Lundi 24	Mardi 25	Mercredi 26	Jeudi 27	Vendredi 28
Mettre une croix si l'enfant vient					
Infos					

S 2	Lundi 31	Mardi 1 Nov.	Mercredi 2	Jeudi 3	Vendredi 4
Mettre une croix si l'enfant vient					
Infos					



Fourniture à la charge des parents:

Chaque enfant doit venir avec dans son sac à dos: une bouteille d'eau, un chapeau, crème solaire. L'enfant doit venir avec une tenue et des chaussures adaptées au centre de loisirs. Les plus jeunes peuvent prendre leur doudou et des affaires de rechange.